Bordereau attestant l'exactitude des informations - PARIS - 7501 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 16/06/2026 - 100542 - 2018 B 32056 - 844 825 331 - A.S.T

«SASU A .S.T»
Société par Actions Simplifiée à Associé Unique
Au Capital de 20 000 Euros

Greffe du tribunal
des activités économiques de Paris
Acte déposé le
16 JUIN 2026
Sous le N° 100542

SIEGE SOCIAL : 155 Rue du Faubourg Saint Denis
75 010 Paris
RCS : 844 825 331

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU 4 juin 2026

L'an deux mille vingt six
le 4 juin,

Le soussigné, Monsieur AKDADER Samir né le 30/01/1983 à Bejaia (ALGERIE), demeurant 27 Rue Mario Capra, 94 400 VITRY SUR SEINE agissant en qualité de Président et actionnaire unique de la SASU A.S.T, déclare statuer sur l'ordre du jour

- Rapport de gestion sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025

- Approbation de ces comptes et de ce rapport.

- Affectation des résultats.

- Quitus au gérant.

- Conventions visées par l'article L223-19 du Code de Commerce.

- Questions diverses.

Puis il dépose sur le bureau, les documents suivants, qu'il met à la disposition de l'Assemblée :

- Un exemplaire des Statuts de la Société,

- Une copie de la lettre de convocation,

- Le rapport du Gérant,

- Le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'Assemblée générale,

- L'inventaire, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Lecture est ensuite donnée du rapport de gestion du gérant. La discussion s'engage alors sur les questions inscrites à l'ordre du jour.

Personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RÉSOLUTION

L'associé et gérant unique, approuve le bilan et les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2025 ; tels qu'ils ont été présentés et qui font apparaître un bénéfice net comptable de 15 415 Euros.

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'actionnaire et président unique décide d'affecter ce résultat bénéficiaire de 15 415 Euros la manière suivante :

- REPORT À NOUVEAU : 15 415 Euros

L'associé et gérant, après lecture du rapport sur les Conventions visées par l'article L 223-19 du Code de Commerce, approuve en tant que de besoin les conventions visées au dit article telles qu'elles apparaissent dans ledit rapport.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée et de tout ce qui précède il a été dressé le présent procès - verbal qui, après lecture, a été signé par l'associé et gérant unique.

MR AKDADER Samir

«SASU A.S.T»

Société par Actions Simplifiée à Associé Unique
Au Capital de 20 000 EUROS

SIEGE SOCIAL : 155 Rue du Faubourg Saint Denis
75 010 PARIS

RCS : 844 825 331

EXERCICE CLOS LE : 31 Décembre 2025

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT

TROISIEME RÉSOLUTION :

AFFECTATION DU RÉSULTAT

L'Assemblée Générale, décide d'affecter le résultat de l'exercice soit 15 415 Euros (Bénéfice) au poste suivant :

- REPORT À NOUVEAU : 15 415 Euros

ADOPTION

Cette résolution a été adoptée dans son intégralité par l'Assemblée Générale des Associés réunie le 4 juin 2026.

A.S.T
155, rue du Faubourg Saint Denis
75010 PARIS
Tél : 06 82 00 79 44
R.C.S Paris : 844 825 331

SASU A.S.T

Société par Actions Simplifiée à Associé Unique
Au Capital de 20 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 155 Rue du Faubourg Saint Denis
75 010 PARIS

RCS : 844 825 331

RAPPORT DE GESTION

A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

EXERCICE CLOS LE 31 Décembre 2025

Monsieur,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire annuelle conformément aux dispositions légales et statutaires afin, d'une part de soumettre à votre approbation le bilan et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 et d'autre part de vous proposer l'affectation des résultats qui en découlent.

Nous tenons tout d'abord à vous faire un bref exposé de la situation de la Société au cours de l'exercice écoulé.

Nous avons réalisé sur l'exercice un chiffre d'affaires de 946 102 Euros. Nos charges d'exploitations se sont élevées à 928 093 Euros dégageant un bénéfice d'exploitation de 18 008 Euros.

Nos charges d'exploitation représentent ainsi environ 98% de notre chiffre d'affaires.

Notre résultat net ressort, après imputation des résultats financiers, exceptionnels à 15 415 Euros (Bénéfice).

En outre nous portons à votre connaissance, dans le cadre du rapport spécial établi par la gérance, les conventions réglementées entrant dans le champ d'application de l'article L223-19 du code de commerce.

Le Président

MR AKDADER Samir

A.S.T
155, rue du Faubourg Saint Denis
75010 PARIS
Tél : 06 82 00 79 44
R.C.S Paris : 844 825 331

① **BILAN SIMPLIFIÉ**

DGFiP N° 2033-A-SD 2026

cerfa

Formulaire obligatoire (article 302 septies A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise	A.S.T	Néant *
Adresse de l'entreprise	155 Rue DU FAUBOURG SAINT-DENIS 75010 PARIS	

SIRET 8 4 4 8 2 5 3 3 1 0 0 0 1 1

Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2 Durée de l'exercice précédent * 1 2

							Exercice N clos le 2025-12-31
ACTIF			Brut		Amortissements – Provisions		Net
			1		2		3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012		
		Autres *	014		016		
	Immobilisations corporelles *		028	128 744	030	120 645	8 099
	Immobilisations financières * (1)		040	8 735	042		8 735
		Total I (5)	044	137 479	048	120 645	16 834
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	3 636	066		3 636
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	242 228	070		242 228
		Autres * (3)	072	26 646	074		26 646
	Valeurs mobilières de placement		080		082		
	Disponibilités		084	555	086		555
	Charges constatées d'avance *		092		094		
		Total II	096	273 065	098		273 065
		Total général (I + II)	110	410 544	112	120 645	289 899

PASSIF					Exercice N NET
					1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120	20 000
	Écarts de réévaluation			124	
	Réserve légale			126	2 000
	Réserves réglementées *			130	
	Autres réserves	(dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants) *	131	132	
	Report à nouveau			134	11 095
	Résultat de l'exercice			136	15 415
	Subventions d'inverstissement			137	
	Provisions réglementées			140	
			Total I	142	48 510
Provisions pour risques et charges			**Total II**	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164	
	Fournisseurs et comptes rattachés *			166	92 274
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169)		169 80 007)	172	95 057
	Comptes courants d'associés			173	17 425
	Autres dettes			175	36 634
	Produits constatés d'avance			174	
			Total III	176	241 389
			Total général (I + II + III)	180	289 899

RENVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
						Prix de vente hors TVA des immobilisations	

	3 700

(2)

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE
(en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD

2026

Designation de l'entreprise	A.S.T	Néant ☐	Exercice N clos le

A - RESULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR (cocher la case ci-contre)

2025-12-31

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			dont export et livraisons intracommunautaires	209		210	
	Production vendue *	Biens			215		214	
		Services *			217		218	941 843
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)						222	
	Production immobilisée *						224	
	Subventions d'exploitations reçues						226	
	Autres produits						230	4 259
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						232	946 102
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)						234	
	Variation de stock (marchandises)						236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)						238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)						240	
	Autres charges externes	(dont crédit-bail : - mobilier	- immobilier	)			242	693 497
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle, CFE et CVAE)			243		244	4 403
	Rémunérations du personnel						250	191 328
	Cotisations sociales	dont cotisations personnelles de l'exploitant			380		252	17 937
	Dotations aux amortissements	(dont amortissement du fonds de commerce en application de l'article 39,1-2°, al.3 du CGI)			255		254	10 734
	Dotations aux dépréciations						256	
	Autres charges	Dont provisions fiscales pour implant. commerciales à l'étranger			259		262	10 194
		Dont cotisations versées aux org. syndicales et professionnelles			260			
	Total des charges d'exploitation (II)						264	928 093
- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							270	18 008
roduits financiers						(III)	280	
roduits exceptionnels						(IV)	290	
harges financières						(V)	294	429
harges ceptionnelles	Dont provisions fiscales pour implant. commerciales à l'étranger				347	(VI)	300	
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)				348			
ipôts sur les bénéfices						(VII)	306	2 164
- BÉNÉFICE OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)							310	15 415
- RESULTAT FISCAL	Rep. le bén. compt. c. 1, déf. compt. c. 2				312	15 415	314	
ÉI TÉ IA ON	Rémunérations et avantages personnels non déductibles				316			
	Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles				318			
	Provisions non déductibles				322			
	Impôts et taxes non déductibles				324	13 422		
	Divers dt intérêts excédentaires cptes crts d'associés	247		Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC	248		330	
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249		251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999	

	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997	
	Entreprise nouvelle (44 sexies)	986		Zone franche urbaine (44 octies A)	987		342	
				Jeune entreprise innovante (44 sexies A)	989			
	Zone restruct. défense (44 terdecies)	127		Zone revitalisation rurales (44 quindecies)	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991		(FRR) France Ruralités Revitalisation (art.44 quindecies A)	181			
	ZFANG 44 quaterdecies	345		Investissements outre mer	344			
DÉD ICT ON	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)	992		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993			
	Dont diver	Créance report en arrière du déficit			346		350	
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies)			655			
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)			643			
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)			645			
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)			647			
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)			648			
		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)			641			
		Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)			990			
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)			649			

ÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéf. c. 1, déf. c. 2	352	28 837	354	
éfic it	Déficit de l'exerc. reporté en arrière (entreprises I.S. seulement)	356			
	Déficits antérieurs reportables	dont imputés sur le résultat :		360	14 409
ÉSULTAT FISCAL APRÉS IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéf. c. 1, déf. c. 2	370	14 428	372	

REINTEGRATIONS DIVERSES	Montant

DEDUCTIONS DIVERSES	Montant

(3) IMMOBILISATIONS – AMORTISSEMENTS – PLUS-VALUES – MOINS-VALUES

DGFiP N° 2033-C-SD

2026

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise A.S.T

Néant ☐

I IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISE

		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice (1)		Augmentations (2)		Diminutions (3)		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice (1+2-3) (4)		Réévaluation légale * Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404	0	406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420	0	422	0	424	0	426	0	
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460	133 287	462		464	7 000	466	126 287	
	Autres immobilisations corporelles	470	2 457	472		474		476	2 457	
Immobilisations financières		480	5 035	482	3 700	484		486	8 735	
	TOTAL	490	140 779	492	3 700	494	7 000	496	137 479	

II AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

		Montant des amortissements au début de l'exercice (1)		Augmentations : dotations de l'exercice (2)		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises (3)		Montant des amortissements à la fin de l'exercice (1+2-3) (4)	
nds commercial		495		497		498		499	
tres Immobilisations incorporelles		500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	530		532		534		536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550	114 928	552	10 260	554	7 000	556	118 187
	Autres immobilisations corporelles	560	1 983	562	475	564		566	2 457
	TOTAL	570	118 911	572	10 734	574	7 000	576	120 645

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

ure des immobilisations cédées es de poste à poste, mise hors fice ou réintégrées dans le imoine privé	Valeur d'actif *		Amortissements *		Valeur résiduelle		Prix de cession *		Plus ou moins-values: Court terme *		Long terme: 19 %		Long terme: 15% ou 12,8%		Long terme: 0 %	
ault Zoe FY-395-FV		7 000		7 000												
Total	578	7 000	580	7 000	582		584		586		581		587		589	
Plus-values taxables à 19% (1)					579		Régularisations		590		583		594		595	
TOTAL									596		585		597		599	

explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

es plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les ıltés de calcul de ces plus-values.

(4) RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES – DÉFICITS

DGFiP N° 2033-D-SD 2026

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise A.S.T

Néant ☐

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	0	602	0	604	0	606	0
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	0	603	0	605	0	607	0
	Autres provisions réglementées *	610	0	612	0	614	0	616	0
Provisions pour risques et charges		620	0	622	0	624	0	626	0
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	0	632	0	634	0	636	0
	Sur stocks et en cours	640	0	642	0	644	0	646	0
	Sur comptes clients	650	0	652	0	654	0	656	0
	Autres provisions pour dépréciation	660	0	662	0	664	0	666	0
	TOTAL	680	0	682	0	684	0	686	0

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681	0	683	0
Autres Immobilisations incorporelles	700	0	705	0
Terrains	710	0	715	0
Constructions	720	0	725	0
Installations techniques, matériel et outillage	730	0	735	0
Inst. générales, agencements et aménagements divers	740	0	745	0
Matériel de transport	750	0	755	0
Autres immobilisations corporelles	760	0	765	0
TOTAL	770	0	775	0

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	

TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD	780	0

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)						982	0
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	0	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	982 ter	0		
Déficits imputés						983	14 409
Déficits reportables						984	-14 409
Déficits de l'exercice						860	0
Cumul des déficits restant à reporter						870	-14 409

III DIVERS

Charges et cotisations complémentaires facultatives	dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)	325	0	381	0
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	0		

Montant de la TVA collectée	374	14 374
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	6 823
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	0

Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

IV TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS

Sommes à réintégrer pour la détermination du revenu brut social			690	0
Sommes à déduire pour la détermination du revenu brut social			691	0
Revenu brut social (si le montant est négatif)	692	0		
Revenu brut social (si le montant est positif)			693	0

1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.
* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD
(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

A.S.T

Annexe des Comptes

de l'exercice clos

le 31/12/2025

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 289 899€ et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice net comptable de 15 415€.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Faits caractéristiques de l'exercice :

Évènements principaux :

Aucun événement ni élément significatif ne sont survenus au cours de l'exercice.

Principes, règles et méthodes comptables :

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement n° 2023-08 du 22 novembre 2023 modifiant le règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement desdits comptes annuels.

Les règles ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les règles et méthodes comptables, et ou méthodes d'évaluation applicables aux différents postes du bilan et du compte de résultat sont décrites ci-après.

INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT :

ACTIF :

Immobilisations :

- Immobilisations Corporelles et Incorporelles :

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition sont rattachés au coût d'acquisition.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables :
- immobilisations non décomposables :

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations. Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue. Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

- Principaux Mouvements de l'exercice :

Immobilisations Incorporelles et Corporelles	Valeur brute Début exercice	+ Augmentations	- Diminutions	Valeur Brute fin exercice
Fonds Commercial	-	-	-	-
Autres Immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Terrain	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-
Installations techniques, matériels et outillages industriels	-	-	-	-
Installations générales, agencements, aménagements divers	-	-	-	-
Matériel de transport	133 287	-	7 000	126 287
Autres Immobilisations corporelles	2 457	-	-	2 457
TOTAUX	**135 744**	**-**	**7 000**	**128 744**

Amortissements :

Amortissements	Valeur début exercice	+ Augmentation	- Diminution	Valeur fin exercice
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Terrains	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-
Installations techniques matériel et outillage industriel	-	-	-	-
Installations générales aménagements divers	-	-	-	-
Matériel de transport	114 928	10 260	7 000	118 187
Autres immobilisations corporelles	1 983	475	-	2 457
TOTAUX	**116 911**	**10 734**	**7 000**	**120 645**

- Durées d'amortissement :

Immobilisations	Mode	Durée
Constructions	Linéaire / Dégressif	20 à 50 ans
Matériel et Outillage	Linéaire / Dégressif	5 à 10 ans
Matériel de Transport	Linéaire / Dégressif	4 à 5 ans
Matériel de Bureau	Linéaire / Dégressif	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire / Dégressif	10 ans
Installations générales	Linéaire / Dégressif	10 à 20 ans

État des Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

État des créances		Montant Brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations		-	-	-
Prêts		-	-	-
Autres immobilisations financières		8735	-	8735
Clients douteux ou litigieux		-	-	-
Autres créances clients		242228	242228	-
Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie antérieurement constatée		-	-	-
Personnel et comptes rattachés		1514	1514	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		-	-	-
État et collectivités Publiques	Impôts sur les bénéfices	-	-	-
	T.V.A	21412	21412	-
	Autres impôts, taxes et versements assimilés	-	-	-
	Divers	-	-	-
Groupe et associés		-	-	-
Débiteurs divers		3720	3720	-
Charges constatées d'avance		-	-	-
TOTAUX		-	-	-
Prêts accordés en cours d'exercice		-		
Remboursements obtenus en cours d'exercice		-		
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		-		

Valeur Mobilières de placement et trésorerie :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :

- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

Trésorerie	N	N - 1
Valeurs Mobilières de Placement	-	-
Banques	555	7 981
TOTAUX	**555**	**7 981**

PASSIF :

Capitaux propres :

Composition du capital social	Nombre	Valeur nominale
Actions ou parts composant le capital social au début de l'exercice	100	200,00
Actions ou parts émises pendant l'exercice	0	
Augmentation de la valeur nominale des parts ou actions		0
Actions ou parts composant le capital social en fin d'exercice	100	200,00

Libellé	Solde ouverture	Affectation Résultat	Autres variations +	Autres variations -	Solde Clôture
Capital Social	-				20 000
Réserve légale	-				2 000
Réserves statutaires, contractuelles	-				-
Réserves réglementées	-				-
Autres réserves	-				-
Report à nouveau	-				11 095
Résultat de l'exercice	31 248				15 415

État des Dettes :

Évaluation des dettes : Les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale

État des dettes	Montant Brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A + 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à 1 an max. à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à + de 1 an à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers	-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	92274	92274	-	-
Personnel et comptes rattachés	36634	36634	-	-
Sécurité sociale et autres organismes	12886	12886	-	-
Impôts sur les bénéfices	2164	2164	-	-
T.V.A.	80007	80007	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	-	-	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	-	-
Groupe et associés	-	-	-	-
Autres dettes	17425	17425	-	-
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
TOTAUX	-	-	-	-
Dont emprunts souscrits en cours d'exercice	-			
Dont emprunts remboursés en cours d'exercice	-			
Dont emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	*17425*			

COMPTE DE RÉSULTAT :

Chiffre d'affaires :

	CA HT France	CA HT Export et intra-communautaire	Total
Marchandises	-	-	-
Production de biens	-	-	-
Production de services	941 843	-	941 843
Chiffre d'affaires total	**941 843**	-	**941 843**

Résultat Financier :

	N	N-1
Produits Financiers de Participations	-	-
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	-	-
Autres intérêts et produits assimilés	-	-
Reprises sur provisions et transferts de charges	-	-
Différences positives de change	-	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
Total Produits Financiers	-	-
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	-	-
Intérêts et charges assimilées	429	819
Autres charges financières	-	-
Pertes de change	-	-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
Total charges financières	429	819
Résultat financier	-429	-819

Résultat Exceptionnel :

	Exercice N	Exercice N-1
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	-	-
Produits Exceptionnels sur Opération en capital	-	-
Reprise pour provisions pour risques et charges	-	-
Total produits exceptionnels	-	-
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	-	4 598
Charges Exceptionnelle sur Opération en capital	-	-
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	-	-
Total charges exceptionnelles	-	4 598
Résultat exceptionnel	-	-4 598

Impôts sur les sociétés :

	Résultat avant IS	Impôt taux réduit	Impôt taux normal	Résultat Net
Résultat Courant	17 579			
Résultat Exceptionnel	-			
TOTAUX	**17 579**	**-**	**-**	**15 415**